

Ensemble, poursuivons nos efforts !

Agenda

ville de Fontaine

21



Climat, énergie, solidarité, économie sociale... des réponses concrètes





L'Agenda 21 local de la ville de Fontaine date aujourd'hui de plus de 5 ans. Adopté en 2007, il déclinait alors 107 engagements à tenir pour améliorer nos conditions de vie concernant l'économie, le social et l'environnement.

Mais dès 2008, l'équipe municipale nouvellement élue a souhaité renforcer son action en ce domaine. Ainsi, le service Développement Durable s'est étoffé et la Municipalité intègre maintenant dans tous ses projets touchant à l'urbanisme les enjeux environnementaux. Dans le même esprit, nous avons renforcé notre soutien au commerce local, aux entreprises solidaires et à la démocratie participative.

Quelques dates phares sont venues marquer notre engagement depuis 5 ans : dès 2007, la labellisation "Agenda 21 local" par le ministère de l'écologie témoigne de la reconnaissance nationale de notre travail. En 2011, nous avons obtenu le renouvellement de ce label.

En 2010, en tant que partenaire du Plan climat local de la Communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole, nous avons réaffirmé notre participation à l'effort sur la diminution des émissions de gaz à effet de serre et des consommations énergétiques, ainsi que sur l'augmentation de notre production d'énergies renouvelables.

La même année, l'organisation d'un Forum Agenda 21 avec la participation de nombreux Fontainois et Fontainoises montre le chemin parcouru et lance de nouvelles pistes d'action.

On le voit, notre Agenda 21 s'inscrit dans une logique d'évaluation partagée et d'amélioration continue, indispensable pour permettre à la ville de faire avancer son projet de développement durable au regard de l'évolution des contextes social, économique, environnemental ou technologique.

C'est pourquoi vous trouverez dans les pages qui suivent une nouvelle version de l'Agenda 21 local. Une version modifiée et enrichie mais toujours marquée par une continuité des actions et des desseins. L'évaluation réalisée pour la première période 2007-2010 nous a convaincu du bien-fondé de notre démarche, il dépend dorénavant de nous tous de la poursuivre jusqu'en 2020.

Yannick BOULARD

Maire de Fontaine

Sébastien TEYSSIER

Adjoint à l'Environnement,
au Développement durable
et à l'Agenda 21.



L'Agenda 21 de Fontaine a été reconnu par le Ministère de l'écologie dès 2007 et confirmé en 2011. Cette reconnaissance souligne que le projet de Fontaine est "ambitieux et engageant pour la ville. Il présente un volet social fort aux côtés de la lutte contre le changement climatique ou de l'urbanisme."
L'Agenda 21 fontainois formule des pistes sur la "mobilisation de tous vers de nouvelles formes de développement".



Adhérer au Framework du Développement Durable



SOMMAIRE

	Un agenda 21, pour quoi faire ?	4
	Le plan d'actions de Fontaine	5
	Aménager la ville en préservant les ressources	6
	Lutter contre le changement climatique	8
	Préserver et valoriser la ressource en eau	12
	Développer une nouvelle économie de proximité	14
	Agir pour le développement humain	16
	Lutter contre les nuisances et les risques	20
	Comment participer ?	22

Légende

Pourcentage des travaux accomplis



UN AGENDA 21

POUR QUOI FAIRE ?

Un plan d'actions pour le XXI^e siècle

L'agenda 21 est un programme d'actions très précis et local au regard des enjeux planétaires. Il a été adopté en 1992 lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro. Cette démarche n'est pas obligatoire, c'est un engagement volontaire.

Concrètement, l'agenda 21 est initié par une collectivité locale et se déroule à l'échelle d'un territoire. Il implique les habitants et les acteurs locaux avec l'ambition collective de faire du développement durable le nouveau modèle de développement du territoire.

Cap "développement durable" Les priorités

Le développement durable part d'un constat : le développement actuel s'est fondé sur l'échange sans cesse croissant des biens matériels et une augmentation des capacités de production. Ce fonctionnement conduit à une pression sur l'environnement incompatible avec la préservation des ressources naturelles pour les générations à venir. Il ne garantit pas non plus un partage équitable des richesses entre les humains (source : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie).

Le développement durable englobe ainsi des réalités et priorités d'action très précises (source : stratégie nationale du développement durable) :

- CLIMAT
Protéger le climat, s'adapter au changement climatique
- BIODIVERSITE
Préserver la biodiversité et les milieux naturels
- BIEN-ETRE
Permettre l'épanouissement de tous et en priorité des plus démunis
- VIVRE ENSEMBLE
Bien vivre ensemble en solidarité entre territoires et générations
- PRODUCTION RESPONSABLE
Produire et consommer de manière responsable



LE PLAN D' ACTIONS DE FONTAINE

Très tôt, Fontaine s'est engagée dans une démarche au travers d'actions concrètes : transformation de friches industrielles pour créer du logement pour tous, création des parcs Dragon et Villon, mise en place d'ateliers « santé ville », programmation culturelle ouverte à tous...

Pour mettre en cohérence et renforcer ces actions, la Municipalité et les habitants ont adopté la première démarche agenda 21 en 2007.

Les actions présentées dans ce support font suite au forum agenda 21.

Programme détaillé sur agenda21.ville-fontaine.fr

Une pépinière d'initiatives !

3 exemples concrets

Jardins collectifs La Poya

Un groupe d'habitants met en place l'association des éco-jardiniers, la Municipalité acquiert le terrain et l'aménage. Aujourd'hui, 12 Fontainois sont impliqués dans le bureau de l'association pour permettre à 100 familles de jardiner.



Les activités sportives

Un dialogue entre le monde sportif et la Municipalité a abouti à la mise en place d'une aide à l'adhésion aux associations fontainoises pour les familles et les personnes en recherche d'emploi.



Zones d'activités paysagères

Les entreprises et la Ville de Fontaine entretiennent ensemble les espaces verts et les noues.





AMÉNAGER LA VILLE EN PRÉSERVANT LES RESSOURCES

Construire une ville agréable et végétale est un souhait partagé. Cette volonté prend forme grâce à l'engagement des habitants comme de la Municipalité, de l'embellissement des jardins ou de la participation au concours des maisons et balcons fleuris, à la gestion différenciée des espaces verts et la création d'une trame verte et bleue.

Préserver les ressources, c'est aussi limiter ses déchets, réutiliser et recycler ses objets, c'est rénover son logement dans une démarche écologique ou encore faire ses achats dans son commerce de proximité.



Renforcer la présence de la nature en ville

Gérer les espaces verts de manière écologique : viser l'arrêt des pesticides, utiliser des plantes rustiques

Obtenir 2 fleurs au palmarès des villes fleuries

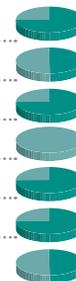
Mettre en valeur le bois des Vouillands pour le grand public

Soutenir le fleurissement participatif d'espaces verts publics

Poursuivre la création des éco-jardins collectifs

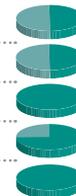
Offrir aux enfants des jardins potagers dans les écoles

Créer un guide sur la biodiversité dans les constructions



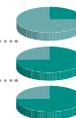
Embellir la ville par la qualité des espaces publics

- Déployer la trame verte et bleue dans la ville, relier les parcs entre eux
- Former les agents à la qualité paysagère
- Concerter pour chaque projet d'aménagement
- Coordonner les projets d'aménagements urbains
- Inciter le SMTC à poursuivre l'embellissement de la plate-forme du tramway



Créer des centralités pour animer la ville

- Enrichir les centralités de nouvelles fonctions
- Développer les initiatives collectives avec les centres sociaux
- Favoriser le lien entre les habitants par des actions d'animation locale





LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique reste une réalité, l'atténuer est une priorité d'action. La réduction des émissions de gaz à effet de serre se travaille suivant plusieurs axes : réduire le besoin en énergie, recourir aux énergies renouvelables, prêter attention à l'achat des produits et aliments locaux, de saison...

L'Agenda 21 local décline ces intentions : sur les bâtiments communaux et les copropriétés par un engagement dans la rénovation des bâtiments. Dans le secteur des transports, les trottoirs sont élargis et rendus accessibles, des aménagements cyclables sont mis en place pour apaiser la circulation dans la ville.



Améliorer la qualité environnementale du bâti

Réaliser le cahier des recommandations architecturales et paysagères pour les nouveaux projets urbains



Inciter les bailleurs sociaux et promoteurs privés à construire selon le cahier des recommandations architecturales et paysagères



Soutenir, avec l'aide de La Metro, les travaux des co-propriétés cibles dans la campagne isolation Mur/Mur



Améliorer de 2 classes d'énergie la performance des bâtiments communaux



Utiliser des matériaux sains et durables dans les nouveaux bâtiments communaux



Proposer des conseils gratuits en énergie via l'architecte conseil et l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC)



Informar sur les moyens de réduire sa consommation d'eau et d'énergie

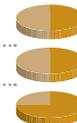


Aménager la ville pour des déplacements alternatifs

Inciter le SMTC à développer l'attractivité du réseau de bus et tramway

Poursuivre la création d'aménagements pour les cyclistes

Rendre les cheminements piétons plus confortables et sécurisés



Dans le cadre du Plan Air Climat Local, Fontaine s'est engagée à réduire de 20% le CO₂, de 20% la consommation d'énergie et produire 20% d'énergie renouvelable d'ici 2020.



Consommer mieux et moins

Réduire les consommations d'énergie des bâtiments communaux et afficher leurs performances énergétiques

Maintenir le budget d'investissement économies d'énergie dans les bâtiments publics

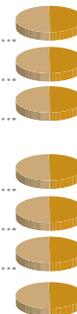
Elaborer un schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL)

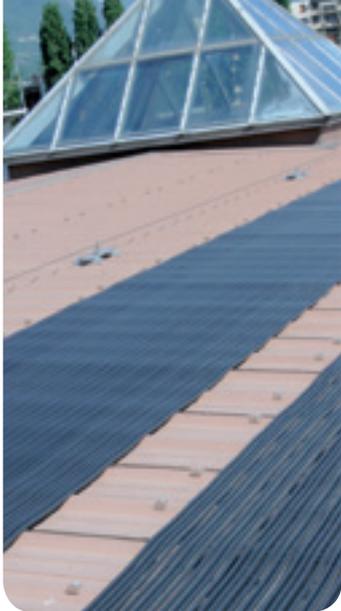
Réduire de 30% le parc automobile communal et inciter à l'utilisation des vélos et transports en commun pour les agents communaux

Acheter systématiquement des appareils électroménagers de classe A

Sensibiliser le public au changement climatique et aux modes de consommation alternatifs

Informier régulièrement des avancées du plan climat local





La Ville de Fontaine est reconnue *Cap Cit'ergie* depuis janvier 2013 pour sa « forte volonté de s'impliquer sur les thématiques énergétique et climatique, avec un programme d'actions très riche »

CAP
Cit'ergie
European Energy Award®

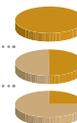


Développer l'utilisation des énergies renouvelables

Équiper la piscine d'une moquette solaire pour pré-chauffer l'eau des bassins

Augmenter la part des énergies renouvelables dans tous les projets de rénovation urbaine

Acheter au moins 20% de l'énergie communale d'origine renouvelable

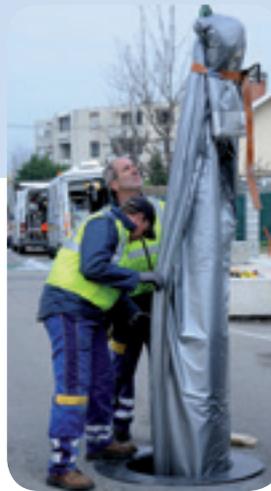


Lutter contre le changement climatique



PRÉSERVER ET VALORISER LA RESSOURCE EN EAU

L'eau est une ressource indispensable. Préserver l'eau est un acte solidaire. Avec l'amélioration du rendement du réseau d'eau et l'effort tarifaire, la ville agit pour garantir un service public de l'eau pour un accès à tous. La mise en œuvre d'une Trame verte et bleue permettra également une mise en valeur de l'eau en ville et participera à un climat local agréable l'été. Cette action conduite en concertation mobilisera l'ensemble des acteurs de Fontaine : habitants, entreprises, associations, services municipaux et élu(e)s.



Préserver la nappe phréatique et les ruisseaux

Être exemplaire dans l'efficacité du réseau d'eau potable, supprimer les éventuelles fuites

Séparer les eaux usées des eaux pluviales avec La Metro

Poursuivre la suppression des branchements en plomb pour l'alimentation en eau potable

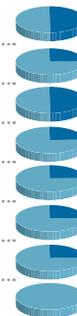
Mettre en place des systèmes de confinement des matériaux polluants

Etudier la récupération d'eau pluviale pour les bâtiments communaux

Alimenter la piscine avec la source du bois des Vouillands

Sensibiliser les habitant(e)s et entreprises à des pratiques non polluantes et aux économies d'eau

Mieux connaître la nappe phréatique et savoir la protéger

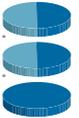


Valoriser la présence de l'eau et embellir la ville

Restaurer la fontaine avenue Aristide Briand et les bassins du parc de La Poya

Renforcer la présence de l'eau en ville par une trame bleue

Multiplier les accès au Drac depuis la ville





DÉVELOPPER UNE NOUVELLE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Les modes de consommation, de production et de distribution ont des impacts environnementaux et sociaux importants. La démarche d'achat responsable concerne tout autant le citoyen, les entreprises et commerces que la collectivité.

La Municipalité favorise une économie qui combine un engagement social et solidaire ainsi que les initiatives économiques notamment par l'installation de la pépinière ARTIS (pour ARTisanat et Innovation Sociale). Le développement de pôles commerciaux de proximité est également soutenu pour encourager les liens sociaux, les circuits courts et limiter l'utilisation de la voiture. La création par des Fontainois de plusieurs associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) en est un bel exemple.



Inventer de nouvelles formes de développement

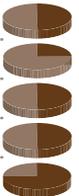
Soutenir les initiatives de l'économie sociale et solidaire

Renforcer la présence des producteurs locaux et / ou Bio (marchés et commerces)

Développer l'achat responsable pour les services municipaux

Participer aux réseaux professionnels du secteur

Créer un forum de l'emploi en montagne et proposer aux entreprises de signer la « charte pour les diversités »

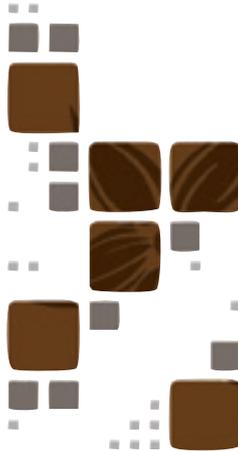
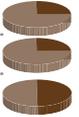


Intégrer l'approche environnementale dans le développement économique

Introduire les enjeux du développement durable dans les animations du secteur économique

Favoriser le tri sélectif des déchets, la réduction des impacts sur l'environnement

Améliorer la qualité paysagère des zones d'activités





AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Logement, santé, lien social, loisirs,... le développement durable intègre l'Humain dans toutes ses dimensions ! Sur la question du logement, la Municipalité fontainoise soutient la réhabilitation et la construction de logements afin de répondre aux besoins des Fontainois. Une opération programmée de rénovation dans le cadre du projet « Coeur de Ville » (OPAH-RU) est en cours.

Le bien vivre ensemble se construit chaque jour via l'aide aux projets d'habitants (APH) pour organiser des initiatives (projet culturel, de quartier...). Des actions de lutte contre les discriminations sont menées par des collèges, lycées et acteurs professionnels. Enfin, grâce aux instances de démocratie participative, les Fontainois participent à la construction d'une ville plus agréable à vivre.



Poursuivre les efforts pour un logement de qualité et accessible à tous

Obtenir 35% de logement social dans les nouvelles opérations de construction

Inciter les bailleurs sociaux, promoteurs et particuliers à la qualité environnementale du bâti

Favoriser la création de logements adaptés aux personnes porteuses d'un handicap

Valoriser et requalifier les logements sociaux

Evaluer l'impact de la presqu'île scientifique sur la situation sociale de Fontaine



Renforcer les solidarités et lutter contre les exclusions et les discriminations

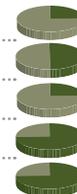
Créer une commission de prévention des impayés de loyer et/ou d'électricité

Lutter contre l'isolement, créer un réseau d'échange réciproque des savoirs (RERS)

Offrir aux aidants familiaux des espaces de répit de proximité

Soutenir les initiatives de coopération internationale

Développer une culture sur l'égalité femmes-hommes



Agir avec la jeunesse

Mettre en œuvre le projet éducatif local

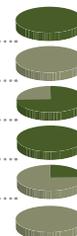
Faire évoluer le centre de Saint-Nizier vers un éco-centre d'éducation à l'environnement

Soutenir les démarches « d'éco-écoles »

Créer une ludothèque

Conforter la qualité et le fonctionnement des centres de loisirs

Soutenir les initiatives des jeunes dans la vie locale



Valoriser les pratiques associatives culturelles et sportives

Se doter d'une charte de la culture

Créer un agenda unique des événements sur la ville

Aider à l'adhésion des Fontainois aux associations sportives et culturelles

Valoriser la diversité des pratiques artistiques et culturelles

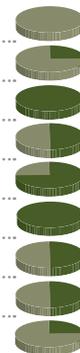
Renforcer la culture dans les quartiers

Définir des actions de lutte contre les discriminations

Inciter le monde sportif aux enjeux du développement durable dans leurs pratiques

Développer les loisirs en lien avec la découverte de l'environnement

Créer des supports créatifs et un atelier graff permanent



Permettre à chacun de participer à la vie citoyenne

Développer l'aide aux projets d'habitants (APH)

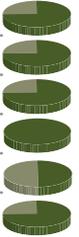
Rendre plus efficaces les espaces de participation

Développer la médiation sociale bénévole (scolaire, familiale et de nuit)

Définir avec les habitant(e)s les règles des instances de concertation

Associer les habitant(e)s aux enjeux budgétaires de la commune

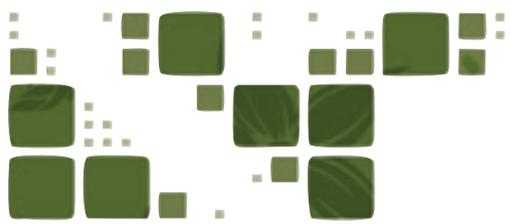
Développer les possibilités d'expertise des habitant(e)s



Améliorer la santé et le bien-être des habitants

Réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins et à la prévention

Développer une culture de la santé





LUTTER CONTRE LES NUISANCES ET LES RISQUES

Bruits, incivilités, inondations, déchets, nous sommes tous sensibles aux nuisances. Chacun peut agir à son niveau. La gestion urbaine et sociale de proximité et la mise en place d'un numéro unique 04 765 38600 permet aux habitants de réagir avec les services techniques municipaux pour maintenir une bonne qualité de vie à Fontaine.

Des médiateurs et une équipe de prévention sont également à l'écoute des Fontainois et mènent des actions de sensibilisation. Les risques technologiques et naturels sont traités en lien avec la préfecture, les pompiers et les entreprises autour d'un plan de sauvegarde.



Partager la responsabilité entre l'ensemble des acteurs

Prévenir et lutter contre la délinquance et les actes d'incivilité

Sensibiliser les bailleurs sociaux et promoteurs aux enjeux du bruit

Équiper certaines voiries communales de revêtement anti-bruit

Veiller à la dépollution des sols avant tout aménagement

Mettre en œuvre la gestion urbaine et sociale de proximité

Améliorer la gestion des toilettes et poubelles publiques

Améliorer la capacité d'enlèvement des tags



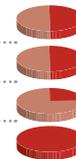
Diminuer la quantité de déchets à traiter

Sensibiliser aux pratiques de tri et d'achat responsable

Inciter les bailleurs et promoteurs à adapter les logements au tri

Réduire la quantité de déchets communaux

Promouvoir le compostage individuel et collectif



Prévenir les risques naturels, industriels et technologiques

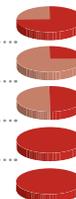
Réaliser chaque année un exercice de mise en situation d'un accident majeur

Mettre en place un système d'alerte de la population en cas de crise

Accompagner les établissements scolaires dans leur plan de mise en sûreté

Informers chaque année les Fontainois(es) sur les risques majeurs

Appliquer la charte éthique sur l'implantation des antennes de téléphonie mobile



LE RENOUVELLEMENT URBAIN ET DURABLE

La Ville de Fontaine souhaite être exemplaire en intégrant systématiquement les enjeux de développement durable dans les projets urbains.

Une dynamique

Dans le cadre du programme de rénovation ANRU du quartier Bastille, la Municipalité de Fontaine a fait le choix de réaliser un éco-quartier : démolition / reconstruction de 224 logements (mixité sociale : accession sociale et privée, locatif social et privé), commerces de proximité, qualité environnementale des bâtiments, nouveaux espaces publics, concertation permanente avec les habitants, intégration du quartier dans la ville...

Meilleure qualité de vie, mixité réussie, offre de logements et d'équipements publics entièrement renouvelée, économie d'énergie : autant d'enjeux pour le quartier Bastille qui se concrétisent.

L'impact sur l'environnement a été maîtrisé : approche bioclimatique de l'aménagement global du quartier, construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur (pour éviter des rejets de CO₂ dans l'atmosphère - environ 305 tonnes/an - et pour fournir de la chaleur à un tarif préférentiel), respect des performances thermiques, installation de panneaux solaires, système de récupération des eaux pluviales, végétalisation des toitures, jardins partagés en pied d'immeuble, mail piéton-cycle, ...

Des exigences fortes

Cet écoquartier Bastille, initié dès 2004 et en cours de réalisation depuis 2008, constitue une première expérience pour la ville et sert ainsi de moteur pour l'ensemble des projets urbains.

La Municipalité souhaite aujourd'hui réaliser un second écoquartier sur le site Robespierre en capitalisant un maximum sur les savoirs issus du projet Bastille. La concertation a démarré en 2012 afin d'associer au plus tôt les habitants.

D'autre part, portée par La Métro, en collaboration avec les villes de Fontaine et Sassenage, l'opération d'aménagement « Portes du Vercors » (logements, commerces, équipements publics ...) a pour objectif de redonner une véritable fonction urbaine d'une qualité exemplaire au territoire. Dans le cadre de l'Ecocité grenobloise, le projet doit notamment prêter une attention particulière aux enjeux de qualité de vie, de mixité sociale, de déplacements et de paysage urbain et naturel.

Fontaine souhaite devenir une ville durable dans toutes ses composantes et accessible à toutes et à tous en rendant systématique cette approche.





L'actualité de l'Agenda 21 :

agenda21.ville-fontaine.fr

Service développement durable

Hôtel de ville
89 mail Marcel Cachin BPI47,
38603 Fontaine cedex
04 76 28 75 53
agenda21@fontaine38.fr

www.ville-fontaine.fr